

La lettre du *CIEM*

N° 6 / Mars-Avril 2005

*Tribune collective qui met en avant les préoccupations, les recommandations ou critiques partagées et portées par l'ensemble des organisations regroupées dans le **Collectif Interassociatif Enfance et Media (CIEM)** et qui se placent du point de vue de l'éducation et de la protection de l'enfance en contact avec les médias.*

*Cette lettre entend jouer un rôle fédérateur d'idées entre les membres du **Collectif Interassociatif Enfance et Media (CIEM)** et aussi d'interpellation et de proposition vers l'extérieur (créateurs, producteurs, diffuseurs, responsables politiques, organismes de régulation...)*

La lettre se donne également pour mission d'initier des thématiques - suscitées par l'actualité ou les préoccupations de ses membres - afin d'engager ou d'enrichir le débat public sur les questions soulevées par la relation des enfants et des jeunes aux divers médias (TV, Radio, Vidéo, DVD, presse, Web, jeux électroniques...)

***Le CIEM** est un collectif pluraliste qui fait prévaloir une logique d'usage multimédiatique des publics. Il est composé de personnalités morales :*

Association des Instituts de Rééducation (AIRE); Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA); Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (AFC); Confédération Syndicale des Familles (CSF); Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant (COFRADE); Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL); Familles de France; les Familles Rurales; les Scouts de France; Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP); Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE); Fédération des Syndicats Généraux de l'Education et de la Recherche Publique (SGEN-CFDT); Fédération Nationale des Associations de Parents et animateurs pour l'Education chrétienne des Elèves de l'Enseignement Public (FNAPAPEC); Francas ; La Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente; Les Pieds dans le Paf ; Syndicat des Enseignants (SE-UNSA); Syndicat National des Enseignants du second degré (SNES); Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des Ecoles et Professeurs d'Enseignement Général de collèges (SNUIPP/FSU); Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves (U.N.A.A.P.E); Union Nationale des Associations Familiales (UNAF); Union Nationale des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (UNAPEL).

1. CONTRIBUTION AUX DEBATS :

Le 17 mai , un groupe de travail "**protection de l'enfant et usages de l'Internet**" remettait au Ministre des solidarités, de la santé et de la famille, Philippe Douste-Blazy, un rapport préparatoire à la conférence de la famille 2005.

Certains membres du CIEM faisaient parti de ce groupe de travail, au titre de leur association : (UNAPEL, Béatrice Barraud), (FCPE Françoise Mougin), (UNAF Jean-Pierre Quignaux). Vous trouverez leur contribution en annexe du rapport.

Dans son rapport le CIEM rappelait la nécessité d'engager une réflexion sur les sites Internet des émissions et des chaînes pour la jeunesse en terme de diversité des jeux et des activités, de pression commerciale et d'éducation sur Internet.

Selon une récente enquête de la Commission européenne, 55% des parents français de jeunes utilisateurs du réseau, souhaitent disposer de plus d'informations sur les moyens de sécuriser l'utilisation de l'Internet pour leur enfant.

Parmi les constats signalés par le groupe de travail

1. De nombreuses actions souvent ponctuelles ont été menées par les associations, les pouvoirs publics, les industriels, les industriels, fréquemment en partenariats, mais celles-ci ne s'inscrivent pas dans la durée et ne disposent pas de moyens suffisants.
2. Trop souvent les enfants surfent dans leur chambre au domicile familial
3. Les risques du net envers les enfants, de plus en plus jeunes à utiliser cet outil de communication, sont en fort développement
4. Les risques sont peu ou mal connus des parents et des enfants
5. Des outils de contrôle existent, techniquement limités et d'une fiabilité inégale, qui nécessitent une meilleure implication des parents
6. Parents et enfants ne partagent pas toujours les même usages de l'Internet
7. Des parents ressentent un fort besoin d'information, d'accompagnement et de formation
8. Des expériences réussies de sensibilisation sont menées à l'étranger
9. La législation et les règles internationales et communautaires ne sont pas suffisamment connues et appliquées
10. En dehors de la pédo-crimanilité, pédo-pornographie et pédophilie sur Internet de nombreux autres risques ne sont pas ou peu pris en compte
11. Des parents ignorent leurs responsabilités, éducatives vis-à-vis de leur enfant, civile et pénale au regard de la société
12. Inexistence ou disparité d'études ou d'analyses fiables, besoin d'évaluation des phénomènes, des initiatives et des outils
13. Des instances de concertation et de coopération entre les différents acteurs existent, mais la question globale de la protection de l'enfant sur l'Internet n'est pas prise en charge en tant que telle.

A partir de ces constats, le groupe de travail fait les propositions suivantes :

1. Informer parents et enfants des risques présents sur le net. Sensibiliser les parents à leur rôle éducatif envers leur enfant par rapport aux réalités du net.
2. Créer un référencement national "qualité famille" : permettre aux parents de disposer d'une référence adaptée aux exigences de protection de l'enfant ; et aux

- éditeurs, fournisseurs d'accès et de services, concepteurs d'outils, de se démarquer en disposant d'une référence qui garantisse la qualité de leur produit, adaptée à un environnement juvénile ou familial.
3. Etablir et proposer une grille de classification des services outils et contenus. Il s'agit de permettre aux parents de disposer d'une référence claire et simple propre à les aider dans l'exercice de leurs responsabilités parentales, notamment pour la réalisation d'une liste de restriction de navigation pour l'enfant
 4. Donner la possibilité aux parents, éducateurs et enfants de suivre gratuitement une session pédagogique, ludique et pratique, d'approche familiale de l'internet.
 5. Réaffirmer le rôle de l'autorité parentale dans le cadre des rapports de l'enfant et de l'adolescent avec des tiers, notamment en matière de collecte de données personnelles.
 6. Assurer une information claire et complète des parents sur la collecte et le traitement des données personnelles recueillies auprès de leurs enfants
 7. Déterminer et promouvoir dans un délai raisonnable, un ou plusieurs outils, simples, peu onéreux, de qualité et évolutifs, propres à apporter une solution de base fiable aux parents.
 8. Sécuriser l'utilisation par les enfants de moins de 13 ans des services de dialogue qui leur sont spécifiquement dédiés, tels que les forums et les chats. Rassurer également les parents face à certains excès aujourd'hui permis par la configuration technologique de l'internet.
 9. Coordonner une veille nationale et européenne sur la protection de l'enfant et les TIC
 10. Favoriser l'initiative et l'innovation en matière d'outils d'information et d'appropriation familiale de l'internet.

Rapport disponible sur :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/054000312.shtml>

2. INFO

Le CIEM et le CSA

Pour enrichir sa réflexion, le groupe de travail Protection du jeune public et déontologie des programmes du CSA, présidé par Agnès Vincent-Deray (suppléante : Sylvie Genevoix) a constitué un comité consultatif d'experts réunissant des personnalités aux compétences diverses et complémentaires, en prise directe avec le monde de l'enfance. La mission de ce comité consultatif est de proposer des éléments d'évaluation de l'impact des programmes télévisés et radiophoniques sur les mineurs.

Ont participé à ce comité, qui a été convoqué pour la première fois le vendredi 1^{er} avril 2005, MM Claude Aiguesvives, Claude Allard, Patrice Huerre pédopsychiatres, M. Philippe Chaillou, président de la Chambre spéciale des mineurs de la cour d'appel de Paris, Mme Agnès Fichot, avocate, Mme Marceline Gabel, chargée de cours à l'université de Paris X Nanterre, M. Christian Gautellier, CIEM (Collectif inter-associatif Enfance et Médias)-CEMEA, Mme Françoise Mougin, CIEM-FCPE ; Mme Odile Naudin, représentant la Défenseure des enfants ; M. Pascal Vivet, éducateur spécialisé.

Le groupe de travail Protection du jeune public et déontologie des programmes réunira régulièrement le comité consultatif d'experts au cours des prochains mois, en y adjoignant toute autre personnalité qualifiée dont le concours lui apparaîtrait utile, et abordera avec lui différents thèmes de réflexion concernant la radio et la télévision.

Dans un premier temps, le groupe de travail du CSA a demandé au comité de travailler sur l'impact sur les enfants mineurs, qu'ils soient participants ou téléspectateurs, des émissions de télévision traitant des relations intrafamiliales. Ces questions relèvent de la déontologie des programmes et de la protection des mineurs, dont le respect constitue une mission essentielle confiée au CSA par le législateur.

Les représentants du CIEM ont porté un certain nombre de réflexions :

- Sur le respect du droit à la vie privée (anonymat, contrat, consenti, visionnage avant l'émission, etc..)
- Sur le statut des psychologues, psychiatres et médecins qui interviennent comme expert (problème de déontologie, protocole pour les thérapies familiales)
- Conséquences de l'impact de la participation à ces émissions sur les enfants
- Sur le respect des lois existantes par les diffuseurs. Rôle du CSA dans son domaine
- Sur l'impact des modèles éducatifs mis en scène dans ces émissions.

La prochaine réunion est prévue le 10 juin 2005.

Rencontre Le CIEM ET MOUV'..

Christian Gautellier et Françoise Mouglin du groupe radio du CIEM ont rencontré Frédéric Schlesinger, directeur du Mouv'.

Après qu'ils ont présenté le CIEM, Frédéric Schlesinger expose la ligne éditoriale de la radio : une radio du réseau national de Radio France, pour les 13/24 ans, qui veut élargir son audience avec un contenu intelligent.

Démarche thématique, centrée sur le rock. « La musique est une porte d'entrée sur un univers plus large ».

Un journal d'info de 30' par jour, conçu pour les jeunes, qui privilégie l'ouverture sur le monde (beaucoup de reportages), tous les soirs une émission de libre antenne « Les filles du Mouv' ».

Les membres du groupe radio du CIEM ont assisté à une soirée de libre antenne en direct et ont écouté les programmes du Mouv'. Ils ont pu apprécier la qualité des contenus et des différentes émissions proposées.

Quelques chiffres :

NRJ est accessible par environ 43 / 44 millions de la population,

Europe 2, Radio Nostalgie par environ 40 millions,

RTL2, Fun radio, Skyrock, RFM par environ 35 millions,

Le Mouv' par environ 18 millions.

Le Mouv' n'est pas diffusé sur l'ensemble du territoire. Un certain nombre de grandes villes, comme Strasbourg, Montpellier, Bordeaux ne bénéficient pas de fréquence pour le Mouv'.

Dans ce contexte, globalement, l'audience du Mouv' représente 10% de celle Skyrock. Quand les jeunes ont le choix entre le Mouv' et Skyrock, les audiences sont comparables.

En 2006/2007 va avoir lieu la redistribution des fréquences. Le CIEM, lors de son dernier conseil d'administration s'est engagé à soutenir le Mouv' dans sa demande à être présent sur la totalité

du territoire français. En effet, le CIEM considère que tout jeune doit pouvoir choisir entre cette offre éditoriale du service public et les offres du secteur marchand.

Françoise Mougin

Prix Médias Jeunesse 2005

Créé en 2004 par la **Ligue de l'enseignement** et le **CIEM**, le **Prix Médias Jeunesse** sera remis en septembre.

Il concerne tous les supports d'expression plurimédia (télévision, radio, presse écrite, cinéma, multimédia – CDROMs, Internet, jeux vidéos). Il se propose de repérer, identifier et primer des oeuvres de qualité dans le domaine des médias en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Le prix constitue un encouragement à la création de qualité et un gage de confiance auprès des usagers, enfants et jeunes, parents, éducateurs et acteurs culturels.

Liste des membres du jury du Prix Médias Jeunesse.: Monique Dagnaud, sociologue, directrice de recherche à l'EHESS, présidente du jury ; Claude Allard, psychiatre des hôpitaux et psychanalyste ; Marie Baudry, Chargée de Communication pour le Réseau National des Juniors Associations ; Emmanuelle Bouchez, journaliste à Télérama ; Christian Davin, président du Syndicat des Producteurs de Films d'Animation (SPFA et Pdg de la société de production Alphanim) ; Eric Favey, secrétaire national de la Ligue de l'Enseignement et président du CREPAC d'Aquitaine ; Divina Frau Meigs, professeur à l'Université d'Orléans, sociologue des médias ; Christian Gautellier, directeur de la mission Enfants et écrans, jeunes et médias au Cemea ; Robert Jammes, inspecteur général de l'Education Nationale ; Xavier Kawa Topor, directeur des programmes jeune public du Forum des images et du Festival « Nouvelles images du Japon » ; Dominique Margot, déléguée générale à Images en bibliothèques ; Marie Plassard, enseignante, rédactrice en chef de Mômes.net ; Franck Soloveicik, président directeur général de M5 ; Hélène Zemmour, journaliste, chef de projet multimédia pour TV5.org

Un « grand prix » est décerné à la meilleure production choisie parmi la totalité des oeuvres sélectionnées. Des prix spéciaux sont attribués en fonction des « coups de coeur » du jury.

La Ligue de l'enseignement (30 200 associations) et le CIEM (100 000 associations) s'engagent à s'appuyer sur la force de leurs réseaux respectifs pour diffuser les productions récompensées en direction des cadres responsables des centres de formations, de centres de vacances, des associations, des fédérations ou des syndicats pour encourager et favoriser une exploitation (supports pédagogiques) avec des jeunes publics.

DANS LA PRESSE ...:

Du 14 au 19 mars se tenait la semaine de la presse et des médias dans l'école. Le thème, cette année portait sur "Diversité des médias, pluralisme des opinions". Parmi les journalistes venus faire partager leur goût pour l'information, Edouard Zambeaux de RFI qui a travaillé avec les élèves d'une classe de seconde sur la façon de construire un reportage.

Cette année, la semaine de la presse, a permis entre autres, comme l'a fait remarquer Benoît Menu, coordonnateur général du CLEMI, de faire comprendre ce que signifie et ce que provoque la concentration des médias.